EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGE

NORISKO

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : D143259740

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/11/2026	26181200

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

23/11/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S044V033
(9) RAISON SOCIALE : C.T.A. DU SUD LOIRE
(3) COORDONNÉES : 119, route de la Gare

44120 VERTOU

Tél : 02.40.33.48.45 Fax: 02.40.33.22.07

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 044D1192
SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
GG-704-YG(F)	16/06/2022	16/06/2022

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	ARKANA

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJL001UC296316	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVPD96M581	EH

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

73998

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-17.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	3 %		7 %	
Force verticales :	872 daN		579 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	379 daN	349 daN	182 daN	199 daN
Déséquilibre (< 20%) :	8 %		9 %	
Forces de freinage (efficacité) :	379 daN	349 daN	182 daN	199 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 76 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 20 %

Émissions à l'échappement

CO Ralenti (≤ 0,3%) : 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%) : 0.00% Lambda (0,97 à 1,03) : 1.008

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.2 %	-1.9 %